

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de TREDIAS

Par arrêté préfectoral en date du **22 septembre 2016**, les habitants de TREDIAS, MEGRIT, SEVIGNAC, BROONS, YVIGNAC LA TOUR, TREMEUR, LANGUEDIAS, PLELAN-LE-PETIT, DOLO, JUGON-LES-LACS, sont prévenus qu'en application des prescriptions du titre II du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, une enquête publique va être ouverte, **du 17 octobre 2016 au 18 novembre 2016 inclus** en Mairie de TREDIAS, sur la demande d'autorisation unique présentée par la Sté TREDIAS ENERGIES SARL (VALOREM), relative à un projet de parc de 3 éoliennes pour une puissance maximale de 6 MW et d'un poste de livraison électrique sur le territoire de la commune de TREDIAS aux lieux-dits « Les Foltières », « Le Fricata », « Les Grands Quedins », « Les Conras ».

Le dossier comportant les différentes pièces et documents relatifs au projet et notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale restera déposé pendant un mois en mairie de TREDIAS où le public pourra en prendre connaissance du 17 octobre 2016 au 18 novembre 2016 inclus, aux heures habituelles d'ouverture, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 – le mercredi (semaines paires) de 9h00 à 12h00 et le samedi (semaines impaires) de 9h00 à 12h00.

Le commissaire enquêteur, M. Didier DELAMARE, recevra les observations qui pourraient être formulées sur le projet, pendant la durée de l'enquête et sera présent à la mairie de **TREDIAS les :**

- **Lundi 17 octobre 2016** de **9H00 à 12H00**
- **Samedi 29 octobre 2016** de **9H00 à 12H00**
- **mercredi 2 novembre 2016** de **14H00 à 17H00**
- **Jeudi 10 novembre 2016** de **9H00 à 12H00**
- **Vendredi 18 novembre 2016** de **14H00 à 17H00**

Le public pourra adresser toute correspondance relative à ce dossier au commissaire enquêteur en mairie de TREDIAS ou à la Préfecture des Côtes-d'Armor – Bureau du Développement Durable – BP 2370 – Place du Général de Gaulle – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex, (par courrier ou **par voie électronique** à l'adresse suivante : pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr).

En cas d'empêchement, M. DELAMARE sera suppléé par M. QUINIO, désigné à cet effet, qui exercera alors la fonction jusqu'au terme de la procédure d'enquête publique.

L'enquête sera close par le commissaire enquêteur qui établira un rapport et ses conclusions motivées.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance en préfecture et à la mairie de TREDIAS où s'est déroulée l'enquête, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, qui seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information peut être demandée auprès de M. Thomas TENAILLEAU, chargé d'affaires, Sté TREDIAS ENERGIES SARL (VALOREM) – e-mail : thomas.tenailleau@valorem-energie.com – tel. : 02.28.03.06.95.

La demande fera ultérieurement l'objet d'une décision (autorisation unique assortie ou non de prescriptions ou refus) prise par arrêté préfectoral, après établissement d'un rapport de l'inspecteur des installations classées.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet de la Préfecture des Côtes-d'Armor à l'adresse suivante : <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques>